

## OFFRE DE STAGE (MASTER 2/MASTERE OU EQUIVALENT)

**Sujet du stage :** Connexions entre CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et CARE (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology)

**Affectation :** CIRED (Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement) et AgroParisTech

**Encadrement du stage :** Chaire « Comptabilité écologique » (en particulier, Alexandre Rambaud, co-directeur de la chaire, Clément Morlat, coordinateur scientifique de la chaire, en lien avec les doctorant-e-s associé-e-s à la chaire travaillant sur un sujet connexe)

**Terrain :** Travail sur documents et supports audio-vidéo. Des entretiens pourront être réalisés.

**Durée :** 6-7 mois (à partir de mi-janvier ou février), avec suivi soit en direct, soit sur enregistrements de la formation à CARE de début janvier (13, 17 et 19 janvier) - <https://www.cerces.org/formations-introductives>

### Contexte et missions.

#### *CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)*

La CSRD est une directive européenne révisant NFRD (Non Financial Reporting Directive) – en application depuis 2014 –, afin d'améliorer le reporting extra-financier des entreprises. Elaboré en concertation avec des expert-e-s au sein de l'EFRAG (<https://www.efrag.org/Activities/2010051123028442/Sustainability-reporting-standards-roadmap>) depuis 2021 et votée en novembre 2022

(<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20221107IPR49611/durabilite-le-parlement-adopte-de-nouvelles-regles-pour-les-multinationales>), ce nouveau système de reporting rentrera en vigueur dès 2024 pour les premières entreprises concernées.

A l'intérieur de la CSRD se trouvent les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) – <https://efrag.org/lab3> – qui constituent un système comptable social et environnemental ambitieux, intégrant notamment des normes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et un cadre conceptuel (Conceptual Guidelines).

#### *Le modèle CARE*

Le modèle CARE (Rambaud & Chenet, 2021; Rambaud & Feger, 2020), développé, théorisé et expérimenté depuis 2013, est porté par une communauté (scientifiques, académiques, professionnels, ONG, etc.), fédérée par la chaire de recherche « Comptabilité Ecologique »<sup>1</sup>, au niveau de la recherche, et par le CERCES<sup>2</sup>, au niveau des professionnels et des ONG.

Cette communauté donne lieu à plusieurs groupes de travail dédiés, à des projets de promotion d'outils en soutenabilité forte (tel que le « Lab Capital Naturel »<sup>3</sup>) et à diverses expertises/développements de terrain. A ce jour, environ 20 missions CARE ont été conduites et 10 programmes de recherche (thèse ou autre) travaillent sur des expérimentations de ce

---

<sup>1</sup> Chaire de la Fondation AgroParisTech (Fondation reconnue d'utilité publique). Partenaires académiques : AgroParisTech, Université Paris-Dauphine, Université de Reims Champagne-Ardenne, Institut Louis Bachelier / Partenaires mécènes : Ministère de la Transition Ecologique, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Cœur d'Essonne Agglomération, CDC Recherche, CDC Biodiversité, LVMH, Groupe Rocher, Grand Port Autonome de La Rochelle, Crédit Mutuel Arkéa, Vertigo Lab, La Dame A La Licorne / <https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/>

<sup>2</sup> Cercle des Comptables Sociaux et Environnementaux. Cette association contient notamment le Centre de Développement Méthodologique de CARE. Son comité de partenaires regroupe 11 organisations (Entreprises, ONG, cabinets, organisations publiques).

<sup>3</sup> <https://lab-capital-naturel.fr/>

modèle. CARE est un cadre conceptuel comptable, explorant scientifiquement la convergence entre comptabilité « classique » et enjeux de préservation écologique (via la notion de bons états écologiques) ainsi qu'une méthodologie, logiquement déduite de ce cadre conceptuel. Méthodologiquement, CARE restructure les tableaux de bord, les indicateurs, le modèle d'affaires, la compréhension de la création de valeur, du chiffre d'affaires et de la chaîne de valeur, le bilan/compte de résultat et les performances de l'organisation, articulant des comptabilités biophysiques et une comptabilité intégrée finale, connectée à la comptabilité financière de l'organisation. Le modèle CARE connecte enfin enjeux financiers et extra-financiers sur la base de l'intégration des coûts de conservation des bons états écologiques dans le bilan et le compte de résultat.

Dans ce contexte, l'étudiant-e :

- Etablira un état des lieux de CSRD et des ESRS, afin d'en dégager les principes généraux et la philosophie ainsi qu'une synthèse opérationnelle (ce travail donnera lieu à des notes à destination des professionnel-le-s, des institutionnel-le-s et des ONG, notamment celles et ceux de la chaire) ;
- Appuiera les travaux de structuration méthodologique de CARE ; dans ce cadre, elle/il se formera à ce modèle, participera aux séminaires dédiés et en assurera les synthèses, compilera les travaux déjà existants sur CARE, s'entretiendra avec les acteurs appliquant CARE, etc., afin de contribuer à la rédaction du guide méthodologique de CARE, au développement des outils informatiques attenants et à la clarification de son cadre conceptuel ;
- Etudiera les axes de convergence et les différences entre CSRD et CARE, analysant l'inter-opérationnalité potentielle de ces deux approches comptables, leur proximité ou divergence conceptuelles, leur modalité de co-existence, etc. (ce travail donnera lieu à des notes à destination des professionnel-le-s, des institutionnel-le-s et des ONG, notamment celles et ceux de la chaire).

Ce stage s'inscrit dans le cadre :

- de précédents travaux de mémoire de fin d'étude, qui pourront être mobilisés ;
- de différents travaux de thèse en cours de la chaire Comptabilité Ecologique sur ce type d'enjeux – la/le stagiaire travaillera en relation avec les doctorant-e-s concerné-e-s – ;
- des enjeux de développement du CERCES (Cercle des Comptables Sociaux et Environnementaux) – la/le stagiaire travaillera en relation avec cette association.

L'étudiant-e sera ainsi inséré-e dans le réseau de recherche de la chaire et dans le réseau du CERCES.

**Profil et compétences attendus :**

- Master 2 Recherche ou Pro ou Mastère spécialisé (ou équivalent) avec un profil en économie/gestion et/ou en RSE/DD
- Intérêt pour les approches multidisciplinaires / bonnes capacités à appréhender, assimiler et connecter plusieurs disciplines
- Intérêt pour la comptabilité, pour l'écologie, pour le reporting extra-financier
- Esprit de synthèse et d'analyse requis
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Compétences en informatique éventuelles

CV et lettre de motivation à envoyer à

Alexandre Rambaud ([alexandre.rambaud@agroparistech.fr](mailto:alexandre.rambaud@agroparistech.fr)) et Aurélien Oosterlinck ([aurelien.oosterlinck@agroparistech.fr](mailto:aurelien.oosterlinck@agroparistech.fr)) avant le 15 janvier.